

1^{ère} & Terminale

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer les informations relatives à la rentrée prochaine en ce qui concerne son organisation.

Modalités de rentrée :

La rentrée s'effectuera le mardi 2 septembre 2025 à 15h30. Les listes de classes sont affichées sur la cour avec les indications de salles.

Les élèves rejoignent leur Professeur Responsable de Classe qui les accueille et les prend en charge exceptionnellement jusqu'à 17h00.

Les cours habituels débutent dès le mercredi 4 septembre selon l'emploi du temps communiqué aux élèves par le Professeur Responsable de Classe.

Les réunions d'information en direction des familles auront lieu en salle Saint-Paul, sous couvert des conditions sanitaires en vigueur :

- **le jeudi 18 septembre 2025 à 18h00 pour les 1^{ère} ;**
- **le jeudi 18 septembre 2025 à 18h30 pour les Terminales.**

Fournitures : laissées à l'appréciation des lycéens.

Une information complémentaire sera délivrée pour l'option « Arts plastiques ».

Une blouse en coton à manches longues est obligatoire pour les travaux pratiques de S.V.T, Physique-Chimie, Biochimie, Biotechnologies et enseignement scientifique.

Manuels scolaires : ils seront remis aux élèves dans les tous premiers jours de la rentrée.

Administratif et comptabilité :

Le règlement intérieur du lycée sera transmis le jour de la rentrée. La carte de sortie (statut 1 et 2) sera transmise dans les jours qui suivront.

Le service comptabilité sera ouvert **à partir du 21 août 2025**.

Vous êtes invités à consulter régulièrement le site www.saint-paul-angouleme.fr, notre page Facebook *Ensemble Scolaire Saint-Paul Angoulême* ou notre application « Saint-Paul » à télécharger gratuitement sur « Google Play Store » (sous Android) ou sur « Apple App Store » (sous Apple).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Cheffe d'établissement



Laurence EPAUD